



Empowered lives.
Resilient nations.



Réponse de l'administration Évaluation finale du Viet Nam

DIXIÈME RÉUNION DU CONSEIL
D'ORIENTATION DU
PROGRAMME ONU-REDD

26-27 juin 2013

Lombok, Indonésie

Conformément à la décision du Conseil d'orientation, le présent document ne sera pas imprimé afin de réduire au minimum l'incidence des processus du Programme ONU-REDD sur l'environnement et de contribuer à leur neutralité climatique. Les participants sont priés d'apporter leurs propres exemplaires à la réunion. Les documents de la réunion du Programme ONU-REDD sont disponibles sur Internet à l'adresse www.unredd.net ou www.un-redd.org.

Réponse de l'administration

Évaluation finale du Programme national ONU-REDD

Date de l'évaluation : Octobre 2012-mars 2013

Préparée par : Akiko Inoguchi (FAO), Thomas Enters (PNUE), et Tore Langhelle (PNUD)

Révisée par : Timothy Boyle (PNUD)

Approuvée par: Mette Loyche-Wilkie (FAO), Tim Christophersen (PNUE), et Timothy Clairs (PNUD)

Commentaires généraux :

L'intérêt de ce rapport est qu'il aide le Programme ONU-REDD à améliorer sa performance. Les commentaires ici formulés seront d'une grande utilité non seulement lors de l'exécution de la Phase II au Viet Nam, mais aussi pour les Programmes ONU-REDD en cours de mise en œuvre dans d'autres pays partenaires.

Recommandation issue de l'évaluation ou Point 1 ¹ :	Réponse de l'administration	Mesures clés de suivi	Partie responsable
Adopter une mise en œuvre du Programme davantage « impulsée par la demande » et instaurer une relation prestataire de services et client entre le Programme ONU-REDD et toutes ses parties prenantes nationales. Ceci signifie trouver des moyens de réduire ou d'éliminer les éléments institutionnels défavorables à la souplesse d'action entre les trois organisations partenaires des Nations Unies, et ce faisant améliorer la capacité du Programme d'adapter les activités ONU-REDD aux besoins nationaux en constante évolution. Par exemple, ne pas affecter un budget global à chaque	Acceptée	<u>Au niveau du Viet Nam</u> Dans la mesure du possible la Phase 2 se déroulera sur le principe de processus consultatifs, en démarrant par l'organisation d'un atelier initial ayant pour thème le projet, qui donnera l'occasion d'entendre des commentaires sur le cadre logique du Programme et ses principales activités. [À traiter au cours de la phase de démarrage de la Phase 2 (dans les 6 mois à compter du lancement du projet) et sans discontinuer pendant toute la durée de la Phase 2.] Pour ce qui est du mécanisme d'affectation budgétaire, d'un point de vue opérationnel d'un projet – surtout en	Les trois organismes participants des Nations Unies ²

¹ Recommandations formulées pour l'ONU-REDD au Viet Nam, et dans d'autres pays

² Throughout the document, identified responsible parties for the UN Organizations include all levels of UN organizations at the country, regional offices, and HQs levels, unless otherwise specified.

<p>partenaire pour la durée totale du Programme ; il est préférable d'allouer des fonds en faveur d'activités directement liées au projet chaque année ou tous les deux ans, sur la base des réalisations antérieures, de l'évolution des circonstances et des nouveaux besoins. Adapter les produits normatifs pour faciliter, si nécessaire, le bon déroulement des activités, en prenant toutefois bien soin de les ajuster aux circonstances nationales et infranationales du moment.</p>		<p>termes de mobilisation de RH au sein des organismes des Nations Unies - il faut allouer à chaque organisme un budget indicatif annuel. Cela dit, la structure de gouvernance/gestion de la Phase 2 garantit que l'affectation budgétaire annuelle ne peut être confirmée que par l'administrateur (« trustee »), seul responsable des décaissements, sur une base annuelle.</p> <p>Les recommandations portant sur les procédures d'affectation budgétaires ont déjà été traitées dans la structure de gouvernance/gestion de la Phase 2, dans le document du Programme (Chapitre 4). Le groupe exécutif confirmera les allocations de fonds, et demandera au Bureau du FASM de procéder à des décaissements sur une base annuelle. [Déjà traitée]</p> <p>Le manuel d'exécution du Programme soulignera que le principe d'examiner et de personnaliser les procédures normatives du Programme est applicable au niveau infranational, lorsque cela s'avère pertinent. [D'ici la fin de la phase de démarrage de la Phase 2 (dans le mois suivant la tenue de l'atelier initial).]</p>	
	Acceptée	<p><u>Au niveau du Programme ONU-REDD</u></p> <p>Le Programme ONU-REDD a reconnu la nécessité d'instituer des structures d'exécution qui soient efficaces et qui réduisent les coûts de transactions auxquels sont confrontés les interlocuteurs nationaux. Ceci est souligné dans les principes régissant la mise en œuvre du Programme National, dont ont convenu les trois organismes participants des Nations Unies en 2012, à savoir :</p>	<p>Le secrétariat du Programme ONU-REDD, appuyé par le groupe d'administration des organismes participants des Nations Unies</p>

		<ul style="list-style-type: none"> • Respecter la Note d'orientation sur la programmation conjointe du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) qui stipule ce qui suit : « La décision de sélectionner une ou un ensemble d'options de gestion de fonds pour un programme conjoint devrait dépendre des méthodes à utiliser pour réaliser une mise en œuvre la plus efficace, efficiente et ponctuelle possible, et aussi pour réduire les coûts de transaction pour les partenaires nationaux, les donateurs et les Nations Unies.» • S'engager à : <ul style="list-style-type: none"> - Réduire au minimum les coûts de transaction des interlocuteurs nationaux - Passer les intérêts de l'interlocuteur national avant les intérêts de l'organisme - Tirer parti des avantages comparatifs des organismes dans l'appui à la mise en œuvre • Reconnaître que les Programmes nationaux (PN) sont impulsés par les pays et qu'ils ont été conçus pour répondre aux besoins de préparation à la REDD+ Le Programme ONU-REDD doit s'engager à ce que ces principes soient bien appliqués à tous les stades de l'appui offert aux pays. . 	
Recommandation issue de l'évaluation ou Point 2³:	Réponse de l'administration	Mesures clés de suivi	Partie responsable

³ Dans l'ensemble du document, les parties responsables identifiées pour les organismes des Nations Unies englobent tous les niveaux des organismes des Nations Unies dans le pays, les bureaux régionaux et les niveaux des sièges sociaux, sauf indication contraire

<p>Désigner un seul point focal, qui soit disponible et informé, pour les trois organismes participants des Nations Unies, et qui puisse régulièrement s'adresser d'une seule voix aux interlocuteurs du gouvernement et autres parties prenantes participant à la REDD+. Ceci peut considérablement réduire les temps de transaction qu'imposent au partenaire du gouvernement les trois organismes participants des Nations Unies. Ce processus d'harmonisation exigera du temps et beaucoup d'efforts de la part de ces organismes, qui devront ensuite prendre les mesures nécessaires pour en garantir l'efficacité.</p>	Acceptée	<p><u>Au niveau du Viet Nam</u></p> <p>À un niveau stratégique plus élevé, c'est le coordonnateur résident qui est le point focal chargé de communiquer avec les donateurs et le gouvernement. Nous reconnaissons les avantages que présente le fait de ne désigner qu'un seul point focal pour assurer la liaison et la coordination entre les différentes parties considérées, et nous proposons que le coordonnateur sélectionné appartienne au personnel résident détaché par les Nations Unies au Viet Nam. Par la suite, la personne affectée à ce poste sera responsable de la coordination sur le territoire avec les autres points focaux du pays des organismes participants des Nations Unies. Il faudra tout d'abord convenir des principes internes régissant les fonctions du point focal et de la nomination de l'un des organismes des Nations Unies comme principal point focal. [D'ici la fin de la phase de démarrage de la Phase 2 (dans le mois suivant la tenue de l'atelier initial).]</p> <p>Intégrer les protocoles de communication entre le gouvernement et les Nations Unies au Manuel d'Exécution du Programme (Phase 2), et former sur une base continue des nouvelles recrues des Nations Unies. [Intégrer au manuel, d'ici la fin de la phase de démarrage de la Phase 2 (dans le mois suivant la tenue de l'atelier initial), et appliquer ces mesures sans discontinuer tout au long de la Phase 2.]</p> <p>Le coordonnateur résident des Nations Unies assurera une surveillance permanente, vérifiant que les organismes participants des Nations Unies honorent leurs obligations ; il est aussi responsable de la coordination entre l'ONU et le</p>	Les trois organismes participants des Nations Unies
	Acceptée		

		VRO (Bureau REDD+ du Viet Nam) et de faciliter le suivi et l'évaluation constants des activités d'ONU-REDD dans le respect des normes de l'ONU. [À traiter pendant toute la durée de la Phase 2.]	
		<p><u>Au niveau du Programme ONU-REDD</u></p> <p>Il est admis qu'il est souhaitable de faire appel aux services d'un coordonnateur général national des affectations budgétaires des trois organismes participants des Nations Unies dans le cadre d'un Programme national. Une recommandation, visant à renforcer le rôle d'un seul coordonnateur de Programme national, sera inscrite dans le manuel d'exécution des Programmes nationaux.</p> <p>Les principes régissant la mise en œuvre du Programme national stipulent que les organismes participants des Nations Unies – de concert avec l'interlocuteur national et le coordonnateur résident des Nations Unies – devront identifier un organisme chef de file pour chaque Programme national. Cet organisme sera chargé d'appuyer la coordination interinstitutionnelle et de coordonner la liaison avec les partenaires du gouvernement.</p>	Le secrétariat du Programme ONU-REDD, appuyé par le groupe d'administration des organismes participants des Nations Unies
Recommandation issue de l'évaluation ou Point 3⁴:	Réponse de l'administration	Mesures clés de suivi	Partie responsable
Appuyer fermement le renforcement de la capacité nationale, indispensable à l'engagement et à la coordination d'une large communauté multisectorielle de participants à la REDD+. Le bureau national de la REDD et ses associés des	Acceptée	<p><u>Au niveau du Viet Nam</u></p> <p>En ce qui concerne les organismes /ministères gouvernementaux, l'on suggère d'insuffler plus de dynamisme à la coordination en faisant appel au comité directeur national de la REDD+ et aux membres du</p>	Les trois organismes participants des Nations Unies, en particulier le PNUD

⁴ Recommandations formulées pour l'ONU-REDD au Viet Nam, et dans d'autres pays

<p>Nations Unies devront sensibiliser un large éventail de parties prenantes et identifier des mesures incitatives pour en assurer la participation à la REDD+. C'est ainsi qu'ils devront se passer d'utiliser le plus possible un jargon propre aux arcanes de la REDD+ et les messages et méthodes « tout fait » et inadaptés de la REDD+.</p>		<p>gouvernement du Conseil exécutif du Programme, au réseau de la REDD+ et à d'autres mécanismes de travail souples, comme par exemple en faisant des efforts communs avec d'autres ministères lors des négociations internationales [Déjà traitée en identifiant des mécanismes dans le document du Programme, Phase 2, spécialement sous le Résultat 1. À mettre en œuvre sans discontinuer pendant toute la durée de la Phase 2.]</p>	
		<p>Un projet de stratégie + plan de communication bien structuré aidera à relever les défis tels qu'identifiés que posent les communications. [À mettre au point d'ici la fin de la phase de démarrage de la Phase 2 (dans le mois suivant la tenue de l'atelier initial).]</p>	<p>Les trois organismes participants des Nations Unies</p>
		<p>En ce qui concerne les parties prenantes non gouvernementales ; il est recommandé d'adopter des approches distinctes, tenant compte du fait que dans bien des cas la participation peut prendre des formes qui ne requièrent pas d'elles d'avoir une connaissance de la « participation à la REDD+ » en tant que telle. Pour la mise en œuvre de la Phase 2, il est envisagé d'identifier des ONG en tant que partenaires d'exécution conjointe et prestataires de services. [À mettre au point d'ici la fin de la phase de démarrage de la Phase 2 (dans le mois suivant la tenue de l'atelier initial).]</p> <p>Le Produit 1.3 de la Phase 2 renforcera la capacité des membres du Réseau REDD+ national. [Déjà traitée.]</p>	<p>Les trois organismes participants des Nations Unies</p>

		<p>Il est prévu d'utiliser dans la mesure du possible une terminologie familière, en particulier en vietnamien et dans les langues locales. Intégrer ce principe au manuel d'exécution du Programme. Une liste de termes REDD+ sera également disponible. [D'ici la fin de la phase de démarrage de la Phase 2 (dans le mois suivant la tenue de l'atelier initial).]</p>	<p>Les trois organismes participants des Nations Unies</p>
		<p>Examiner tous les produits et services de communication avant de les fournir et s'assurer que les langues utilisées correspondent bien aux différents auditoires. [À traiter sans discontinuer pendant toute la durée de la Phase 2.]</p>	<p>Les trois organismes participants des Nations Unies, en particulier le PNUE</p>
		<p>Déjà traitée dans la Phase 2, Résultat 1 (cf. ci-dessus). Un Produit spécifique renforcera la capacité des membres du réseau national de la REDD+. [Déjà traitée.] Déjà mentionnée dans le document du Programme dans la Phase 2 sous la structure de gestion et de gouvernance du Programme. [Déjà traitée.]</p>	<p>Les trois organismes participants des Nations Unies au sein du gouvernement, et le VRO.</p>
	<p>Acceptée</p>	<p><u>Au niveau du Programme ONU-REDD</u> Le Programme ONU-REDD mettra l'accent sur la nécessité d'un appui du pays pour appliquer les directives d'ONU-REDD sur l'engagement des parties prenantes ; tout en s'assurant que les Programmes nationaux sont conçus pour renforcer la capacité d'une participation multipartite. L'évaluation participative de la gouvernance d'ONU-REDD, à présent à l'essai dans 4 pays (dont le Viet Nam), a pour objectif de renforcer les processus multipartites.</p>	<p>Le secrétariat du Programme ONU-REDD, appuyé par le groupe d'administration des organismes participants des Nations Unies</p>

Recommandation issue de l'évaluation ou Point 4 ⁵ :	Réponse de l'administration	Mesures clés de suivi	Partie responsable
Reconnaître les risques inhérents que présente la mise à l'essai des activités liées à la REDD+ et mettre en place les mécanismes nécessaires pour atténuer et gérer lesdits risques. Présenter également aux parties prenantes une évaluation équilibrée des risques et des avantages associés à tous les aspects de la préparation à la REDD+. Il est impératif de répondre aux attentes face aux incertitudes constamment présentes.	Acceptée.	<p><u>Au niveau du Viet Nam</u></p> <p>Pour atténuer ces risques, nous continuerons à mettre l'accent sur le développement des institutions et sur le renforcement de la capacité en faveur de la REDD+, sur la base des composantes déjà en place. Tout moyen de communication et toutes les consultations pertinents fourniront des informations objectives sur les opportunités, les avantages, les coûts et les risques. [À traiter sans discontinuer pendant toute la durée de la Phase 2.]</p>	Les trois organismes participants des Nations Unies au Vietnam
		<p>À l'heure actuelle, des discussions ont lieu avec le gouvernement et les principaux partenaires du développement de la REDD+ sur la création d'options « sans regrets » au regard de la REDD+.</p> <p>Aider le gouvernement à rationaliser le scénario et le principe de l'option « sans regrets » dans son programme NRAP selon les besoins. [À traiter sans discontinuer pendant toute la durée de la Phase 2, Résultat 1.]</p>	Les trois organismes participants des Nations Unies
		<p>Tout en respectant la nature de la mise à l'essai de la REDD+, nous tendons à utiliser autant que possible les attributs nationaux en place (comme les cadres de planification provinciale).</p>	Les trois organismes participants des Nations Unies
		<p>Il sera conjointement fait référence au « Partage des avantages » et au « Partage des coûts » dans les moyens utilisés et les communications de la Phase 2. Il faudra s'abstenir de parler de répartition des avantages de la REDD+ au niveau local, sauf quand il sera fait référence à des politiques ou des mesures précises génératrices de sources de financement. [À traiter sans discontinuer pendant toute la durée de la Phase 2.]</p>	Les trois organismes participants des Nations Unies

⁵ Recommandations formulées pour l'ONU-REDD au Viet Nam, et dans d'autres pays

	Acceptée	<p><u>Au niveau du Programme ONU-REDD</u> Le Programme ONU-REDD prend à l'heure actuelle les mesures nécessaires pour renforcer son approche de gestion des risques. Une bonne méthode pour identifier et gérer les éventuels risques sociaux et environnementaux consiste à mettre au point des moyens pratiques permettant d'appliquer les Principes et critères sociaux et environnementaux du Programme ONU-REDD (SEPC), comme faisant partie de l'examen des Programmes nationaux des organismes des Nations Unies. Le SEPC, qui accompagne l'Outil d'identification des avantages et des risques (BeRT), fait actuellement l'objet d'un examen pour éventuellement être utilisé en tant qu'outil d'identification.</p> <p><u>L'on reconnaît qu'il est important de gérer les attentes que peut créer le processus REDD+. Le Programme déploie tous les efforts possibles pour mieux expliquer les éléments de « l'inclusion sociale » dans la préparation à la REDD+, à savoir avantages sociaux, engagement des parties prenantes et éventuelle contribution de la REDD+ aux changements des moyens de subsistance.</u></p>	<p>Les équipes ONU-REDD des organismes des Nations Unies, via le Groupe de coordination des garanties et le Groupe d'administration</p> <p>Le PNUD, en tant qu'organisme chef de file sur l'inclusion des questions sociales dans le Programme ONU-REDD</p>
Recommandation issue de l'évaluation ou Point 5 ⁶ :	Réponse de l'administration	Mesures clés de suivi	Partie responsable
Traiter les questions des « fuites » régionales en lançant une initiative régionale distincte qui viendrait compléter les programmes nationaux et d'autres initiatives de préparation à la REDD+.	<p>Partiellement acceptée</p> <p>Dans la Phase 2 les «fuites» régionales ne seront pas traitées, en tant que telles ; toutefois, la</p>	Déjà traitée dans les interventions pertinentes identifiées dans la Phase 2, Résultat 6 : « La coopération régionale améliore les avancées de la mise en œuvre de la REDD+ dans la Sous-région du Bas-Mékong ». [Déjà traitée.]	<p>Les trois organismes participants des Nations Unies (œuvrant sur le Résultat 6).</p> <p>Le Conseil d'orientation d'ONU-</p>

⁶ Recommandations formulées pour l'ONU-REDD au Viet Nam, et dans d'autres pays

	Phase 2 retiendra les activités qui œuvreront pour l'amélioration de l'engagement régional collaboratif, en vue d'optimiser la gouvernance des forêts et de prévenir/réduire les déplacements des émissions.		REDD doit prendre une décision sur l'adéquation d'appuyer les initiatives régionales
Recommandation issue de l'évaluation ou Point 6 ⁷ :	Réponse de l'administration	Mesures clés de suivi	Partie responsable
Aider les processus de préparation à la REDD+, menés au plan national, à définir la raison d'être et la portée des activités nationales spécifiques liées à REDD+, après avoir clairement identifié les facteurs nationaux du déboisement et de la dégradation des forêts. Identifier les éventuelles politiques et mesures, sur le plan national et local, permettant de lutter contre ces facteurs. Évaluer avec précaution les coûts et avantages relatifs que présentent les politiques et mesures préférées, et déterminer clairement les différents intérêts et rôles des parties prenantes dans leur mise en œuvre.	Acceptée	Lors de la préparation de la Phase 2, en particulier en ce qui concerne le Résultat 2 (dans « les six provinces pilotes qui ont permis de planifier et de mettre en œuvre les actions REDD+ »), des politiques et des mesures - sur le plan national et local - susceptibles de lutter contre ces facteurs ont été identifiées. Il est prévu de mettre en place un processus de planification plus détaillé et consultatif portant sur les politiques et les mesures au cours de la Phase 2, sur la base de l'examen des facteurs d'intérêt local et les politiques et mesures existantes, et en respectant les droits des parties prenantes locales au CPLCC (consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause). Il a bien été noté que la planification de ces politiques et mesures exigera d'abord une prise de conscience du rôle des politiques et mesures	Les trois organismes participants des Nations Unies

⁷ Recommandations formulées pour l'ONU-REDD au Viet Nam, et dans d'autres pays

		<p>dans le cadre de l'action REDD+ entre les parties prenantes nationales clés participant à la REDD+, les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. [D'ici la fin de la phase de démarrage de la Phase 2 (dans le mois suivant la tenue de l'atelier initial) ; pendant l'étape de planification du travail]</p>	
		<p><u>Au niveau du Programme ONU-REDD</u></p> <p>Le modèle annoté servant à la préparation des documents R-PP – le modèle pour les Programmes nationaux, utilisé en commun avec le FCPF (Fonds de Partenariat pour le carbone forestier de la Banque mondiale) - propose des directives spécifiques permettant (i) d'identifier les facteurs de déboisement et de dégradation des forêts sur le plan national ; (ii) d'envisager le recours à des politiques et des mesures ; et (iii) de garantir la participation des parties prenantes</p>	<p>Le secrétariat du Programme ONU-REDD et les principaux réviseurs de chaque organisme participant des Nations Unies, pour garantir l'application absolue des directives dans la préparation des nouveaux Programmes nationaux</p>
Recommandation issue de l'évaluation ou Point 7 ⁸ :	Réponse de l'administration	Mesures clés de suivi	Partie responsable
Procéder à des analyses systématiques du contexte	Acceptée	Dans la Phase, et en particulier sous le Résultat 2 (cf. ci-	Les trois organismes

⁸ Recommandations formulées pour l'ONU-REDD dans d'autres pays et pour la Phase 2 au Viet Nam

national. Identifier les points d'entrée clés dans la politique nationale en place et dans les pratiques infranationales propres au pays. Définir les domaines où la REDD+ peut renforcer de manière rentable la performance des politiques et des mesures existantes. S'assurer que les acquis de ces politiques et mesures en place renseignent et orientent les Programmes nationaux de la REDD+.		dessus) où ont été identifiées les politiques et les mesures, prendre soin d'exploiter les politiques et mesures nationales/Infranationales existantes. La conception de la Phase 2 est basée sur cette analyse, que validera la phase de démarrage de la Phase 2. . [D'ici la fin de la phase de démarrage de la Phase 2 (dans le mois suivant la tenue de l'atelier initial).]	participants des Nations Unies
		Il est essentiel de témoigner des pratiques réalisables et de tirer des enseignements. Associées à une analyse plus approfondie, des lacunes et des déficiences ont été identifiées sur le plan des politiques et des réformes/révisions de politiques ont été suggérées. Il est également nécessaire de renforcer la capacité et de mettre en place un mécanisme d'exécution pour s'assurer que les politiques ont bien été appliquées et que la loi a été respectée. [[À traiter sans discontinuer pendant toute la durée de la Phase 2.]	Les trois organismes participants des Nations Unies
		<u>Au niveau du Programme ONU-REDD</u> Cette recommandation sera intégrée aux directives pour la formulation des Programmes nationaux (y compris le manuel d'ONU-REDD).	Le secrétariat du Programme ONU-REDD
Recommandation issue de l'évaluation ou Point 8 ⁹ :	Réponse de l'administration	Mesures clés de suivi	Partie responsable
Élaborer des théories solides, complètes et détaillées, de réforme et des chaînes de résultats associées, pour chaque Résultat désigné du Programme national ONU-REDD. Utiliser des processus consultatifs bien structurés pour garantir	Acceptée	Une analyse du cadre logique a été menée dans la préparation la Phase 2. Elle a été validée à l'occasion d'un atelier de consultation et sera examinée plus profondément lors de la phase de démarrage. [D'ici la fin de la phase de démarrage de la Phase 2 (dans le mois suivant la tenue de	Les trois organismes participants des Nations Unies

⁹ Recommandations formulées pour l'ONU-REDD dans d'autres pays et pour la Phase 2 au Viet Nam

la validité de la logique d'intervention et l'appropriation plus générale du Programme par les parties prenantes.		l'atelier initial).]	
		L'expérience pilote de l'évaluation participative de la gouvernance (PGA) dans la province de Lam Dong Province se focalise sur des approches consultatives et inclusives dans un contexte vietnamien. Les enseignements tirés de l'expérience pilote de la PGA documentera et orientera non seulement les PGA dans les 6 provinces, mais aussi les processus consultatifs en général. [[À traiter sans discontinuer pendant toute la durée de la mise en œuvre du Produit 5.1 de la Phase 2.]	Pour le PGA, le PNUD et la FAO
		<u>Au niveau du Programme ONU-REDD</u> On attache déjà plus d'importance au développement d'indicateurs d'impacts mesurables et à la communication des avancées dans des rapports semestriels et annuels. Avec le processus d'évaluation participative de la gouvernance, le Programme ONU-REDD envisage maintenant d'appliquer « l'Analyse du contexte institutionnel » pour mieux définir les théories du changement. Au niveau mondial, cette recommandation sera partagée avec les unités administratives dans les pays participant aux programmes nationaux ONU-REDD.	Le secrétariat du Programme ONU-REDD
Recommandation issue de l'évaluation ou Point 9 ¹⁰ :	Réponse de l'administration	Mesures clés de suivi	Partie responsable
S'assurer que les activités de communication et les arrangements administratifs du programme font une distinction claire et sans équivoque entre le programme national REDD+ émergent et l'appui financier et technique provisoire octroyé par l'ONU-	Acceptée	Le Programme a tiré ses propres enseignements et des mesures correctives ont été prises. Le programme du gouvernement est correctement désigné sous le nom de Programme d'action REDD+ national (NRAP– National REDD+ Action Programme). Dresser une liste des termes	Les trois organismes participants des Nations Unies

¹⁰ Recommandations formulées pour l'ONU-REDD dans d'autres pays et pour la Phase 2 au Viet Nam

REDD.		appropriés et faire une nette distinction entre le Programme REDD+ national et le Programme ONU-REDD Viet Nam Phase 2, sans trop insister sur l'importance du Programme ONU-REDD. [D'ici la fin de la phase de démarrage de la Phase 2 (dans le mois suivant la tenue de l'atelier initial). À traiter sans discontinuer pendant toute la durée de la Phase 2.]	
		Au niveau mondial, cette recommandation sera partagée avec les unités administratives dans les pays participant aux programmes nationaux ONU-REDD.	Au niveau mondial, le secrétariat d'ONU-REDD
Recommandation issue de l'évaluation ou Point 10 ¹¹ :	Réponse de l'administration	Mesures clés de suivi	Partie responsable
N'appliquer les critères réglementaires des programmes des Nations Unies, comme le CPLCC, qu'après avoir mené des consultations approfondies avec les différentes parties prenantes nationales et infranationales. Adapter ensuite ces critères aux circonstances locales avec discernement.	Acceptée	Les critères réglementaires des Nations Unies pour le CPLCC incorporent des consultations approfondies avec des parties prenantes et supposent que les pratiques seront adaptées aux circonstances locales, comme ce fut le cas pour la Phase 1. En ce qui concerne la Phase 2, les consultations portant sur la sélection des activités de démonstration précéderont le CPLCC, sous le Produit 2.3 et le Produit 2.4, Phase 2, Résultat 2 (cf. ci-dessus) [[À traiter sans discontinuer pendant toute la durée de la mise en œuvre des Résultats 2.3, 2.4 de la Phase 2]	Les trois organismes participants des Nations Unies
		Au niveau mondial, il sera demandé au PNUD d'examiner les directives CPLCC d'ONU-REDD en réponse à cette recommandation d'ici à la fin 2013.	Au niveau mondial, le PNUD.

¹¹ Recommandations formulées pour l'ONU-REDD dans d'autres pays et pour la Phase 2 au Viet Nam